

**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU COLLEGE DES ENSEIGNANTS DE RADIOLOGIE DE FRANCE**

Cercle National des Armées - Vendredi 19 janvier 2018

L'intégralité des diapositives présentées lors de l'assemblée générale est jointe en **annexe 1**.

I. Vie du collège

1. Accueil des nouveaux promus.

Le CERF souhaite la bienvenue aux 17 nouveaux hospitalo universitaires nommés en Septembre 2017 !

Le CERF accueille ainsi 5 nouveaux MCU-PH :

- Dr Anne Bertrand (Paris 6 St Antoine)
- Dr Anthony Dohan (Paris 5 Cochin)
- Dr Daphné Guenoun (AP-HMarseille, anatomie et radiologie)
- Dr Adrian Kastler (CHU Grenoble)
- Dr Vania Tacher (Paris Créteil)

Le CERF accueille également 12 nouveaux PU-PH :

- Pr Marianne Alison, Université Paris VII Hôpital Robert Debré, Paris
- Pr Sébastien Aubry, Université de Franche Comté, CHRU Besançon
- Pr Claire Boutet, Université de Saint Etienne, CHU de Saint Etienne
- Pr Frédéric Clarencon, Université Sorbonne Paris, CHU La Pitié-Salpêtrière
- Pr François Cornelis, Université Sorbonne Paris, CHU Tenon
- Pr Nathalie Lassau, Université Paris Sud, Institut Gustave Roussy
- Pr Marco Midulla, Université Franche Comté, CHU Dijon
- Pr Ingrid Millet, Université de Montpellier, CHU Lapeyronie
- Pr Olivier Naggara, Université Paris Descartes, CHU Sainte Anne
- Pr Pascal Rousset, Université Claude Bernard Lyon, CHY Lyon Sud
- Pr Pedro Teixeira, Université de Lorraine, CHU Nancy
- Pr Arthur Varoquaux, Université Aix-Marseille, CHU Conception

2. Candidatures de membres associés et correspondants.

Les candidatures en tant que membre associé de Catherine Garel, Arshid Azarine et Hervé Brisse, ainsi que la candidature comme membre correspondant du Pr Boniface Moifo sont présentées par le Pr P Petit. L'assemblée générale les vote à l'unanimité.

3. L'assemblée générale du CERF rend un hommage aux collègues disparus durant l'année précédente.

Le CERF rend hommage au Pr Jean René Michel, au Pr Michel Bellet, ancien président du CERF 1988-1992, au Pr Jean Ecoiffier, au Pr Sophie Chagnon et au Pr Alain Chevrot.

4. CNU sous section 43 02 :

- a) **Composition** : le prochain renouvellement du CNU aura lieu à l'automne 2018, avec une élection interne en juin prochain. La composition du CNU actuelle est rappelée en **annexe 1**. Conformément aux statuts du CERF, cette prochaine élection verra l'entrée au sein du CNU du futur vice-Président du CERF. La

composition des MCU-PH du CNU a été récemment modifié, avec le remplacement de Sébastien Aubry par François Pontana.

- b) Pour les nominations du CNU** sont rappelés les critères de nomination ; ils incluent un score SIGAPS de 200 points - MCU-PH - , 400 points - PU-PH- , et un niveau minimum de 3 publications en premier auteur pour les MCU-PH, et de 7 publications en premier ou dernier auteur dont au moins 2 articles dans des revues impact factor > à 3 pour les PU-PH, avec la possibilité d'avoir 4 articles au maximum dans des revues à impact factor < à 3, et avec une obligation d'avoir un article dans une revue nationale - DII ou Journal of Neuroradiology.
- c) Pré CNU.** Tous les membres du CERF sont invités à envoyer le plus tôt possible en pré-CNU les candidats pressentis pour des carrières hospitalo-universitaires. L'objectif du pré-CNU est d'aider à la construction de ces parcours, et absolument pas à sanctionner ou à rebuter des candidats.
- d) Les tableaux des effectifs de promotions** de CNU de juin 2017 est joint dans **l'annexe 1.**
- e) Séminaire Management**
Un séminaire management du CNU est organisé chaque année avec un format élargi cette année à 72h d'enseignement. L'organisation de ce programme de formation très apprécié des jeunes promus est confiée à Michel Claudon, Nicolas Grenier, Jean Michel Bartoli et Louis Boyer.
- f) Prime d'excellence doctorale et de recherche.**
Tous les membres du CERF sont invités à soumettre un dossier de demande de PEDR. En effet, le nombre de primes dépend directement du nombre de dossiers déposés. En 2017, 16 dossiers de radiologues ont été déposés, contre 21 en 2016. L'attention de tous les membres du CERF est donc nécessaire pour déposer un maximum de dossiers. Pour rappel, les critères d'attribution de cette prime que nous avons retenu au sein du Collège est que les candidats éligibles à l'obtention de la PEDR sont :
- Concernant les MCU-PH : tous les candidats potentiels
 - Concernant les PU-PH, les PU-PH de classe 2 et de classe 1. Les PU-PH de classe exceptionnelle sont encouragés fortement à déposer des dossiers PEDR, qui permettront de favoriser les 1^e classe et 2^e classe à obtenir la PEDR, même si eux-mêmes ne sont pas éligibles.

5. Information carrière

Des négociations sont en cours au sujet des retraites des Hospitaliers et des Hospitalo-Universitaires, coordonnées par Jean Pierre Pruvo pour le SNAM et Franck Boudghene pour le SRH. Une rencontre prochaine est prévue avec M. Delevoye

6. Rapport du trésorier – Olivier Lucidarme

Le bilan financier est rappelé dans **l'annexe 1.** Les dépenses sont stables en 2017 par rapport à 2016. Le prévisionnel des dépenses en 2018 doit intégrer la création d'une 4^e semaine d'enseignement présentiel pour les DES, la poursuite de la réduction des prises

en charge des CNU par les universités, et le soutien financier du CERF au développement d'un logiciel de planning informatisé des internes qui sera distribué aux coordonnateurs courant 2018.

L'assemblée générale vote à l'unanimité le tableau des recettes/dépenses et le bilan financier présenté par le trésorier.

L'augmentation du montant des cotisations est proposée en assemblée générale avec un passage à 135€ pour les cotisations des membres actifs, 70€ pour les membres associés, et 30€ pour les membres correspondants. L'assemblée générale vote à l'unanimité l'augmentation de ces cotisations.

7. Validation de la charte CERF-SFR.

Le Président du CERF salue le travail collaboratif engagé entre le CERF et la SFR depuis maintenant plusieurs bureaux. Cette pleine collaboration a permis de grandement faciliter la structuration des évolutions des objectifs et des modes d'enseignement de nos plus jeunes, mais également de soutenir des actions de recherche essentielles de notre collègue. La volonté commune du Président du CERF et du Président de la SFR, Jean François Meder, a été de formaliser cette relation en déterminant de façon non exhaustive des actions communes de la SFR et du CERF, de préciser les actions et modalités de soutien de la SFR vis-à-vis du CERF. La charte CERF-SFR a été transmise à l'ensemble des membres du CERF en amont de l'assemblée générale. Elle est approuvée à l'unanimité de l'assemblée générale. Le Président du CERF salue le soutien constant de Jean François Meder, de Marie France Belin (trésorière de la SFR) et de Marc Zins (secrétaire général de la SFR) à ces travaux communs et les remercie d'avoir pu formaliser sous la forme de la charte, cette pleine collaboration.

II. Synthèse des actions

1. Enseignement du second cycle :

Le référentiel du CERF pour l'imagerie du DFGSM, élaboré conjointement avec le CNEBMN et le collège médical français des professeurs d'anatomie a été lancé aux Journées Francophones de Radiologie 2017. Il est en cours de mise en ligne au format Wiki Sides, et sera intégré à la plateforme nationale des disciplines.

2. Structuration de l'enseignement.

Dans chaque faculté a été désigné à côté du coordonnateur du DES

- un coordonnateur du 2^e cycle, pouvant s'appuyer désormais sur un référentiel DFGSM et un référentiel DFASM dont le contenu sera réactualisé en 2018-2019 en parallèle avec la mise à jour du GBU,
- et un référent pour la formation initiale des manipulateurs dans le contexte d'universitarisation du métier de manipulateur.

3. Le rôle des enseignants de radiologie dans l'enseignement des étudiants en médecine est en pleine évolution.

Le Doyen Jean Luc Dumas a exposé en AG (voir **annexe 2 diaporama**) le rôle que nous devons jouer collectivement dans l'acquisition des connaissances et compétences au cours des stages hospitaliers en Imagerie Médicale dans le cursus de santé. La réforme du 2^e cycle engagée, centrée sur l'acquisition de compétences lors de stages hospitaliers mieux valorisés, l'évolution des capacités de formation à organiser dans un contexte de

décontingement du numerus clausus et d'adaptation aux besoins de santé, et la prochaine évolution de l'ECNI amènent en effet à rechercher des stages hospitaliers permettant le développement de compétences transversales nécessaires à l'exercice professionnel du 3^e cycle quels que soient le mode et la spécialité d'exercice. Les stages en imagerie médicale peuvent jouer un rôle clé afin de permettre aux étudiants en Médecine de découvrir ou d'aborder notamment les critères de demande d'un examen d'imagerie, d'interprétation d'une demande, de gestion de moyens, de management, de prise en charge de patient, de communication, de qualité des procédures, d'activités pluridisciplinaires, de coopérations interprofessionnelles, etc. La mise en œuvre de programmes de stages hospitaliers sur ces objectifs par les enseignants du CERF peut également avoir un impact dans les instances.

4. Réforme du 3^e Cycle

Une présentation détaillée de la réforme du 3^e cycle est disponible sur le site du CERF, reprenant les points clés de la réforme, et la déclinaison en Radiologie et Imagerie Médicale <http://cerf.radiologie.fr/enseignement/des/promos-2017-et-suyantes/textes-de-reference>. Celle-ci repose sur la constitution d'un tronc commun de formation incluant une phase socle de 2 semestres (en radiologie) et une phase d'approfondissement de 6 semestres (dont 5 en radio et 1 libre), permettant de former le médecin radiologue en diagnostic et en interventionnel, format commun pour tous les internes. La phase de consolidation qui suit la phase d'approfondissement peut permettre soit la poursuite d'une formation de DES polyvalent pendant 1 an, soit sur une ébauche de spécialisation en imagerie d'organe comparable au « special interest » de l'ESR également pendant 1 an. Une seule option, la radiologie interventionnelle avancée, a été incluse dans la nouvelle maquette. Celle-ci inclut 2 ans de formation en phase consolidation portant à 6 ans l'internat de radiologie et d'imagerie médicale.

Des épreuves d'évaluation sanctionnantes sont instaurées à la fin de la phase socle comme cela était déjà le cas pour notre DES, mais également à la fin de la phase d'approfondissement et à la fin de la phase de consolidation.

Enfin, la validation de la thèse est obligatoire avant le passage en phase de consolidation.

Le CERF a salué le travail accompli conjointement avec la SFR, le Conseil Professionnel de la Radiologie et naturellement avec les jeunes en formation, réunis au sein de l'UNIR. Le collège a salué l'action accomplie par les Bureaux de l'UNIR dirigés par Thibaut Jacques, Rivka Bendrihem et Cedi Koumako, actuel président de l'UNIR.

Le travail du CERF se poursuit avec la mise en œuvre en 2018/2019 des programmes de formation – e-learning dans toutes les sur-spécialités- et d'évaluation – épreuve sanctionnante nationale de tous les modules radiocliniques – en phase d'approfondissement. Le CERF a également demandé aux G4R et au G4N d'anticiper l'évaluation des besoins d'accès à l'option de RI avancées pour la phase de consolidation.

III. Recherche

1. FORCE Imaging.

Loïc Bousset a présenté les avancées du groupe de travail Imagerie sur la valorisation des examens d'imagerie réalisés dans le cadre de la recherche industrielle. Des échanges se sont construits au cours de l'année 2017 de manière structurée avec la constitution d'un groupe Imagerie au sein du CNCR (Comité National de Coordination de la Recherche). Les grands principes retenus sont que la convention unique va être dotée d'une grille de

lecture, permettant d'optimiser la clarification des coûts et des surcoûts de la recherche clinique en Imagerie, incluant :

- la différenciation des examens standard versus complexes en terme de valorisation
- l'instauration d'un principe de tarification à l'examen, plus conforme à l'exercice de la radiologie,
- l'introduction de contreparties financières, déclinant l'expertise en radiologie.

La diffusion d'un document est en cours, avec un lien fourni par le CNCR.

Un document est téléchargeable sur le Site de la CNCR et peut également être trouvé sur le site du CERF.

N Grenier salue le travail accompli et insiste pour que l'ensemble des membres du Collège prenne connaissance et applique ces recommandations officielles. Il rappelle que les centres coordonnateurs de la recherche ont un rôle décisif dans la validation de la grille convention unique de recherche. L. Fournier souligne que les radiologues doivent s'impliquer auprès des URC pour bien identifier en amont les protocoles de recherche en cours d'élaboration.

2. Bases de données

Alain Luciani a présenté l'enjeu essentiel que constitue la gestion des bases de données, pour lesquelles la Radiologie et Imagerie Médicale est un des premiers fournisseurs de données on-line. L'émergence d'outils d'intelligence artificielle, pour lesquels notre spécialité est particulièrement concernée, la facilité du partage des données sur un modèle « d'open ou de shared datas » et l'existence de comptes rendus structurés, associés aux images, constituent autant d'enjeux, qui sont la préoccupation conjointe du CERF et de la SFR notamment à court terme sur 2 axes:

- la propriété des données avec une réflexion à organiser dans un groupe de travail CERF-SFR, coordonné sur cette partie par le Docteur Vincent Hazebroucq
- l'intégration de données d'éthique sur les données d'imagerie médicale, notamment par rapport à la prochaine mise en œuvre du RGPD (Réglementation Générale des Protections de Données Européennes).

P Champsaur insiste sur le rôle qu'ont à jouer immédiatement les radiologues au sein des G4R et auprès des ARS dans la mise en œuvre des PACS régionaux –notamment par l'implication des radiologues dans les GRAD et SNAC - brique incontournable dans la centralisation des données.

3. Relation FLI IAM CERF

Jean François Chateil a présenté la proposition qui a été faite par France Life Imaging, et son nœud IAM (pour Information Analysis Management) : la mise à disposition d'une structure d'hébergement et de traitement des données de recherche en imagerie. La première étape pourrait être de proposer l'hébergement de données de certains PHRC déposés au printemps selon la réglementation en vigueur sur cette solution de stockage, avec un coût estimé à 30€/examen.

Les membres du CERF sont invités, lors de dépôt de PHRC, à labelliser directement cette ligne d'archivage sur une solution de serveur à distance, qui pourra à terme être la solution France Life Imaging.

4. Publications CERF-SFR

Philippe Soyer a présenté le bilan de DII avec un impact factor en 2016 de 2,27. 957 citations de DII ont été effectuées en 2016, le journal étant classé 49^e parmi 127 journaux de radiologie. Le journal est classé rang C dans le classement SIGAPS avec un effet rétroactif pour les données 2015 et 2014.

Le taux d'acceptation est désormais de 35%, avec 52% d'articles d'origine non française. Les membres du Collège sont invités à renforcer les citations d'articles parus dans DII. L'ensemble de l'assemblée générale salue le travail de Philippe Soyer, et celui d'Hervé Trillaud (qui l'a précédé comme rédacteur en chef), pour la réussite de ce développement. Jean Pierre Tasu a été officiellement désigné par le CERF pour porter la responsabilité du nouveau journal de formation continue en langue française de radiologie, intitulé le JIDI pour Journal d'Imagerie Diagnostique et Interventionnelle. 6 numéros sont proposés par an, avec des articles courts, des articles didactiques et l'introduction de nouvelles rubriques. L'ensemble des membres du CERF est invité à participer aux soumissions au sein du JIDI.

IV. Intervention du Professeur Jacques Darcourt, Président du CNEBMN

Le Professeur Jacques Darcourt est le nouveau président du CNEBMN (annexe 3). Le Professeur Darcourt a salué le travail conjoint et en confiance porté par le CERF et le CNEBMN, décliné dans des actions de formation initiale, notamment par l'ouvrage du DFGM après celui du DFASM, mais également dans le 3^e cycle, avec la mise en œuvre de stages couplés des 2 DES, dans le plein respect des maquettes de chacun.

Les préoccupations du CNEBMN rejoignent celles du CERF sur de nombreux sujets, et des actions synergiques sont à porter.

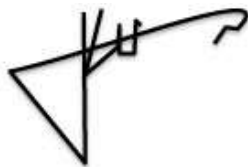
V. Elections

L'assemblée générale a confirmé à l'unanimité le Professeur Jean Michel Bartoli comme Président du CERF.

Conformément aux statuts du CERF, l'assemblée générale a procédé à l'élection du Vice-Président, du Secrétaire Général et du Trésorier du CERF ainsi qu'à l'élection des 12 membres du futur bureau du CERF.

- Le Professeur Jean Paul Bérégi a été élu à l'unanimité des voix exprimées Vice-Président du CERF
- Le Professeur Isabelle Thomassin Naggara et le Professeur Olivier Lucidarme ont été élus respectivement secrétaire général et trésorier du CERF.
- Les Professeurs Anne Cotten, Claire Boutet, Catherine Cyteval, Cédric de Bazelaire, Eléonore Blondiaux, Fabrice Bonneville, Ivan Bricault, Loic Bousel, Laure Fournier, Mathieu Lederlin, Pascal Chabrot et Michel Montaudon ont été élus par l'assemblée générale, membres du bureau du CERF.

L'assemblée Générale est levée à 13h30.



Pr L Boyer et Pr A Luciani

Présents :

Pr Catherine ADAMSBAUM, Pr Daniel ALISON, Pr Marianne ALISON, Pr René ANXIONNAT, Pr Lionel ARRIVÉ, Pr Sébastien AUBRY, Pr Fabrice-Guy BARRAL, Pr Jean-Michel BARTOLI, Pr Marc BAZOT,, Pr Rémy BEAUJEU, Pr Marie-France BELLIN, Pr Jean-Paul BEREGI, Pr Jean-Michel BIGOT, Pr Alessandra BIONDI, Dr Eléonore BLONDIAUX, Pr Alain BLUM-MOYSE, Pr Nathalie BODDAERT, Pr Fabrice BONNEVILLE, Pr Frank BOUDGHENE, Pr Loïc BOUSSEL, Pr Claire BOUTET, Pr Louis BOYER, Pr Ivan BRICAULT, Pr Pierre-Yves BRILLET, Pr Emmanuel Alain CABANIS, Pr Marie-France CARETTE, Pr Robert-Yves CARLIER, Dr Philippe CART, Dr Lucie CASSAGNES, Pr Pascal CHABROT, Pr Pierre CHAMPSAUR, Pr Jean-François CHATEIL, Pr Patrick CHEVALLIER, Pr Jacques CHIRAS, Pr Frédéric CLARENCON, Pr Olivier CLEMENT, Pr Jean-Marc CONSTANS, Pr François CORNELIS, Pr Jean-Philippe COTTIER, Pr François COTTON, Pr Valérie CROISE LAURENT, Pr Charles-André CUENOD, Pr Jean-Nicolas DACHER, Pr Jacques DAR COURT, Pr Thierry DE BAERE, Pr Cédric DE BAZELAIRE, Pr Éric DE KERVILER, Pr Éric DELABROUSSE, Pr Elisabeth DION, Dr Anthony DOHAN, Pr Didier DORMONT, Dr Gaël DOURNES, Pr Hubert DUCOU LE POINTE, Pr Jean-Luc DUMAS, Pr Olivier ERNST, Pr Jacques FELBLINGER, Pr Antoine FEYDY, Pr Laure FOURNIER, Pr Éric FRAMPAS, Pr Damien GALANAUD, Pr Yves GANDON, Pr Jean-Yves GAUBERT, Pr Jean-Yves GAUVRIT, Pr Emmanuel GERARDIN, Pr Guillaume GORINCOUR, Pr Nicolas GRENIER, Pr Philippe GRENIER, Dr Daphné GUENOUN, Pr Rémy GUILLEVIN, Pr Michèle HAMON, Pr Olivier HELENON, Pr Jérôme HODEL, Dr Adrian KASTLER, Pr Bruno KASTLER, Pr Antoine KHALIL, Pr Hicham KOBEITER, Dr Cedi KOU MANO, Pr Alexandre KRAINIK, Pr Stéphane KREMER, Pr Jean-Pierre LAISSY, Dr Franck LAPEGUE, Pr Jean-Denis LAREDO, Pr Nathalie LASSAU, Pr Alain LE BLANCHE, Pr Mathieu LEDERLIN, Pr Maïté LEWIN-ZEITOUN, Pr Romaric LOFFROY, Pr Alain LUCIANI, Pr Olivier LUCIDARME, Pr Claude MARCUS, Pr Jean-François MEDER, Dr Evelyne MEYBLUM, Pr Marco MIDULLA, Pr Ingrid MILLET, Pr Olivier NAGGARA, Pr Phalla OU, Pr Bernard PADOVANI, Pr Michel PANUEL, Pr Philippe PETIT, Pr Jean-Pierre PRUVO, Pr Alain RAHMOUNI, Dr Raphaële RENARD PENNA, Dr Laurence ROCHER, Dr Maxime RONOT, Pr Hervé ROUSSEAU, Pr Pascal ROUSSET, Pr Marc SAPOVAL, Pr Céline SAVOYE-COLLET, Pr Elisabeth SCHOUMAN-CLAEYS, Pr Jean-Michel SERFATY, Pr Marc SIROL, Pr Tarek SMAYRA, Pr Philippe SOYER, Dr Vania TACHER, Pr Patrice TAOUREL, Pr Jean-Pierre TASU, Pr Pedro TEIXEIRA, Pr Isabelle THOMASSIN-NAGGARA, Pr Hervé TRILLAUD, Pr Jean-Michel TUBIANA, Pr Pierre-Jean VALETTE, Pr Bernard VAN BEERS, Pr Francis VEILLON, Pr Hélène VERNHET KOVACSIK, Dr Mathilde WAGNER, Pr Serge WILLOTEAUX, Dr Marc ZINS

Absents excusés :

Pr Michel AMIEL, Pr Charles ARTEAGA, Pr Christophe AUBÉ, Dr Corinne BALLEYGUIER, Dr Catherine BALU-MAESTRO, Pr Christophe BECKER, Pr Douraied BEN SALEM, Dr Daniel BERSANI, Pr Yves BERTHEZENE, Dr Anne BERTRAND, Pr Guillaume BIERRY, Pr Valérie BOUSSON, Pr Nathalie BOUTRY, Pr Serge BRACARD, Pr Michel BRAUNER, Dr Bernard BROUSSIN, Pr Jean-Michel BRUEL, Pr Francis BRUNELLE, Pr Laurent BRUNEREAU, Dr Dominique CARRIE, Pr Michel CARSIN, Pr Kathia CHAUMOITRE, Pr Jacques CLARISSE, Pr Michel CLAUDON, Dr Hubert COCHET, Pr Christophe COGNARD, Pr Anne COTTEN, Pr Pierre-Dominique CROCHET, Pr Pierre CROISILLE, Pr Catherine CYTEVAL, Dr Thu Ha DAO, Pr Hervé DERAMOND, Pr Hubert DESAL, Pr Jean-François DEUX, Pr Jean-Luc DRAPE, Dr Frédérique DUBRULLE, Pr Régis DUVAUFERRIER, Pr Jean-Christophe FERRE, Pr Gilbert FERRETTI, Pr Jean-Claude FROMENT, Pr Benoît GALLIX, Pr Jean-François GARCIA, Pr Jean-Marc GARCIER, Pr André GASTON, Pr Michel GHOSSAIN, Dr Sylvie GRAND, Pr Boris GUIU, Pr Danisia HABA, Pr Max HASSAN, Dr Vincent HAZEBROUCQ, Pr Denis HERBRETEAU, Pr Christine HOEFFEL, Pr Emmanuel HOUDART, Pr Alexis JACQUIER, Pr Daniel JEANBOURQUIN, Pr Francis JOFFRE, Dr Gabriel KALIFA, Pr Madeleine LABRUNE, Pr Chantale LAPIERRE, Pr François LAURENT, Pr Thomas LE CORROLLER, Pr Xavier LECLERC, Pr Paul LEGMANN, Pr Stéphane LEHERICY, Pr Anne LONG, Pr Ioana-Gabriela LUPESCU, Pr Baudouin MALDAGUE, Dr Damien MANDRY, Dr Jean-Philippe MASSON, Pr Mehdi MEJDOUBI, Dr Nicolas MENJOT DE CHAMPFLEUR, Dr Samuel MERRAN, Pr Pierre, Jean METGES, Dr Hervé MONPEYSEN, Pr Michel MONTAUDON, Dr Jean Luc MONTAZEL, Pr Jean-François MOREAU, Pr Jacques MORET, Pr Guy MOULIN, Pr Elie MOUSSEAU, Pr Michel NONENT, Pr Catherine OPPENHEIM, Dr Anne PASCO-PAPON, Pr Jean-Pierre PELAGE, Pr Luc PICARD, Dr François PONTANA, Pr Charles RAYBAUD, Pr Martine REMY-JARDIN, Pr Didier REVEL, Pr Marie-Pierre REVEL, Pr Frédéric RICOLFI, Dr Georges RODESCH, Pr Catherine ROY, Pr Roland RYMER, Pr Nicolas SANS, Dr Fabien SCHNEIDER, Pr Nicolas SELLIER, Pr Jean-Paul SENAC, Pr Olivier SEROR, Pr Gilles SOULEZ, Pr Laurent SPELLE, Dr Anne TARDIVON, Pr Christophe TERIITEHAU, Pr Jean TONGIO, Pr Thomas TOURDIAS, Pr Francis TURJMAN, Pr Jean-François VIALLET, Pr Vincent VIDAL, Pr Valérie VILGRAIN, Constantion ZAHARIA